



OFAJ
DFJW

Troque la
tour Eiffel

pour la
Fernsehturm

Offres pour associations,
fédérations et institutions

Sommaire

Présentation de l'OFAJ	6
Échanges dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la culture et entre villes jumelées	8
Rencontres au domicile du partenaire	9
Rencontres en tiers-lieu	10
Rencontres trinacionales	11
Rencontres transfrontalières	12
Programmes spécifiques	14
Programmes spécifiques pour encourager la diversité des publics	15
Volontariat Franco-Allemand	16
Projets 1234	17
Focus : coopération formelle et non formelle	18
Job dans la ville jumelée	19
Travail chez le partenaire : Premier emploi en Allemagne	19
Formations pour animatrices ou animateurs	20
Bafa-JuLeiCa : Double certification pour animatrices ou animateurs	21
Devenir animatrice ou animateur interculturel	21
Devenir animatrice ou animateur interprète	22
Devenir animatrice ou animateur linguistique	23
Encadrantes ou encadrants de cours tandem	23
Bourse pour cours intensifs d'allemand	24

Sous réserve de modifications ultérieures

Soutien pédagogique et linguistique	25
Conseillère ou conseiller interculturel	26
Base de données OFAJ des animatrices ou animateurs	26
Subventions pour cours de langue pour enfants, jeunes et adultes	27
Préparation linguistique et interculturelle de l'échange	27
Évaluation des rencontres internationales de jeunes	28
Blog interculturel	28
La valisette franco-allemande	28
L'animation linguistique dans les rencontres franco-allemandes de jeunes	29
La préparation interculturelle et linguistique de l'échange	29
Tête à tête – Supports pour le travail linguistique en tandem	30
L'année en fête(s) ! – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants	30
Vade-mecum pédagogique – L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes	31
Glossaires OFAJ	31
Publications spécialisées	31
L'offre complémentaire pour les jeunes	32
Appli Movidico	33
L'OFAJ sur le Net	34

L'OFAJ veut permettre à tous les jeunes en France et en Allemagne de participer à un échange. Les situations financières ne devant pas représenter un obstacle, l'OFAJ peut accorder une subvention supplémentaire.



L'icône signale les programmes particulièrement indiqués pour ce groupe cible.

Changez de perspective !

Faites le plein de nouvelles idées.

Vous souhaitez organiser des rencontres de jeunes sportives ou culturelles, entre villes jumelées ? Contribuer à la formation d'animatrices ou animateurs qualifiés afin de les inciter à l'engagement citoyen ? L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) vous soutient dans la réalisation de projets et peut aider à mettre en relation plusieurs structures partenaires. Vous trouverez dans cette brochure toutes les informations pratiques sur le type de subventions et les outils pédagogiques destinés à préparer, réaliser et évaluer votre échange.

Depuis sa création, l'OFAJ travaille en étroite coopération avec des associations de jeunesse, très actives dans le secteur extrascolaire, et qui renforcent les relations entre la France et l'Allemagne au sein de la société civile. Les programmes individuels mais aussi les programmes orientés autour du sport, de la culture, de la politique ou de l'environnement prennent une place croissante auprès des jeunes. Ils sont depuis toujours vecteurs de nouvelles rencontres. Ce qui est nouveau, c'est la coopération formelle et non formelle dans les échanges franco-allemands qui représente un grand défi pour l'avenir. Les contenus du travail de jeunesse franco-allemand doivent permettre d'atteindre de nouvelles cibles.

Nous nous réjouissons de coopérer avec vous et vous souhaitons beaucoup de succès dans la réalisation de vos projets.

Bis bald!

Qu'est-ce que l'OFAJ ?

Il y a plus de 50 ans, le 22 janvier 1963, Charles de Gaulle, président de la République française, et Konrad Adenauer, chancelier allemand, consolidaient les bases d'un avenir pacifique et stable avec le Traité de l'Élysée, traité de l'amitié franco-allemande. Dès septembre 1962, dans son allocution à la jeunesse allemande, de Gaulle incitait les jeunes à façonner l'avenir de l'Europe.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a été créé à la suite de ce traité significatif. Il a pour mission de consolider les relations entre les jeunes des 2 pays et d'approfondir leur compréhension mutuelle.

Que fait l'OFAJ ?

L'OFAJ soutient et organise des rencontres et des projets pour les jeunes : échanges scolaires, universitaires ou dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage, cours de langue, centres de vacances, jumelages de villes et de régions, rencontres sportives et culturelles, engagement bénévole et Volontariat Franco-Allemand, travaux de recherche et formations interculturelles.

L'OFAJ s'adresse à tous les publics de 3 à 30 ans : enfants à l'école maternelle, élèves du primaire, du collège ou du lycée (enseignement général et professionnel), apprenties ou apprentis, étudiantes ou étudiants, jeunes demandeuses ou demandeurs d'emploi et salariées ou salariés. Il propose des programmes de mobilité adaptés à chaque groupe cible et agit comme un laboratoire unique pour les projets transfrontaliers et la coopération européenne. Certains programmes de l'OFAJ sont également ouverts à des pays tiers, prioritairement l'Europe centrale et orientale, l'Europe du Sud-Est et le pourtour méditerranéen.

L'OFAJ est un centre de compétence pour les gouvernements des 2 États et joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire auprès des collectivités locales ou territoriales ainsi qu'avec les actrices ou acteurs de la société civile, en France comme en Allemagne. L'OFAJ travaille selon le principe de subsidiarité et coopère avec environ 7 000 institutions, partenaires et porteuses ou porteurs de projets.

Chiffres

8,4 millions

de jeunes de France et d'Allemagne ont participé à des programmes d'échanges de l'OFAJ, et à

320 000

rencontres depuis 1963.

200 000

participantes ou participants et 9 000 projets par an

Échanges dans les domaines de la jeunesse, du sport, de la culture et entre villes jumelées



« Nous, jeunes footballeuses ou footballeurs, sommes la nouvelle génération et c'est à nous de faire perdurer ce jumelage qui existe depuis tant d'années. Ce voyage outre-Rhin m'a donné envie d'y effectuer mes études. »

Alexandre, Rencontres au domicile du partenaire

Rencontres au domicile du partenaire

... Échanges menés entre une association française et une association allemande. Les jeunes de France rendent visite aux jeunes Allemandes ou Allemands et les accueillent ensuite. Ils sont hébergés sur place dans des familles d'accueil, des auberges de jeunesse ou des structures d'accueil.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 35 maximum, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion des participantes ou participants des 2 pays ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par personne (en cas d'hébergement en famille, l'OFAJ n'accorde pas de subvention pour frais de séjour). Forfait pour frais de programme jusqu'à 250 € par jour (10 jours maximum). Forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

Demande de subvention : À déposer par l'organisation auprès de l'OFAJ via une fédération nationale des associations (par exemple : CNOSF, UFOLEP, CMF, FFEM) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la porteuse ou le porteur de projet ou bien l'organisatrice ou l'organisateur envoie sa demande directement à l'OFAJ. Elle doit être rédigée par le groupe qui se déplace. Une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-extra-scolaires-domicile-partenaire

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org, jumelage@ofaj.org

Rencontres en tiers-lieu

... Échanges basés sur un projet spécifique entre une association française et une association allemande. Les participantes ou participants de France et d'Allemagne sont hébergés ensemble dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil en France ou en Allemagne.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 60 maximum, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion de participantes ou participants des 2 pays ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par personne. Forfait pour frais de programme jusqu'à 250 € par jour et forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

Demande de subvention : À déposer par l'organisation auprès de l'OFAJ via une fédération nationale des associations, dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération (par exemple : CNOSF, UFOLEP, CMF, FFEM). Si ce n'est pas le cas, la porteuse ou le porteur de projet doit envoyer sa demande directement à l'OFAJ à Berlin. Adresser une copie de la demande à la correspondante ou au correspondant régional compétent (liste sur le site Internet de l'OFAJ). La demande doit être rédigée et déposée par la porteuse ou le porteur de projet ou bien l'organisatrice ou l'organisateur du pays dans lequel se déroule la rencontre au nom des participantes ou participants des 2 groupes.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-tiers-lieu-extra-scolaires

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org, jumelage@ofaj.org

Rencontres trinationales



... Échanges menés entre des associations ou organisations de 3 pays. Les programmes avec des pays tiers sont organisés par cycles avec une phase en France, une en Allemagne et une dans un pays tiers.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 60, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. La proportion de participantes ou participants des 3 pays doit être équilibrée.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage, forfait pour frais de séjour jusqu'à 15 € par jour et par personne. Forfait pour frais de programme jusqu'à 375 € par jour (10 jours maximum). Forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

Demande de subvention : À déposer par l'organisation auprès de l'OFAJ *via* une fédération nationale des associations (par exemple : CNOSF, UFOLEP) dans la mesure où elle fait partie d'une telle fédération. Si ce n'est pas le cas, la porteuse ou le porteur de projet doit envoyer sa demande directement à l'OFAJ. Il est également demandé de faire parvenir une copie de la demande à la correspondante ou au correspondant régional compétent (liste disponible sur le site Internet de l'OFAJ). La demande doit être rédigée par la porteuse ou le porteur de projet du pays dans lequel se déroule la rencontre. Pour les rencontres en pays tiers, c'est la porteuse ou le porteur de projet français ou allemand qui se charge de déposer la demande.

Critères de sélection : Conformément aux Directives de l'OFAJ, les rencontres avec des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et des pays d'Europe du Sud-Est (PESE) ainsi que du pourtour méditerranéen seront sélectionnées en priorité.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 3 mois avant le début du projet. Les dossiers PECO/PESE qui sont subventionnés par des fonds spéciaux issus des ministères des Affaires étrangères de France et d'Allemagne doivent être déposés au plus tard début novembre pour l'année suivante.

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-trinationales

Pour les projets avec les PECO/PESE, il existe des fonds spéciaux issus des ministères des Affaires étrangères de France et d'Allemagne prévoyant des taux de subventionnement différents.

Contact : jeunes@ofaj.org, culture@ofaj.org, sport@ofaj.org, jumelage@ofaj.org, echanges-groupes-pro@ofaj.org

Contact fonds spécial PECO/PESE : trinational@ofaj.org

Rencontres transfrontalières

... Échanges basés sur un projet spécifique qui se déroule dans une région transfrontalière et dont la majeure partie des participantes ou participants en est originaire. En France, il s'agit des départements de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du territoire de Belfort. En Allemagne, il s'agit de la Sarre, des circonscriptions administratives Rhénanie hessoise-Palatinat, de Karlsruhe et de Fribourg.

Âge : Jusqu'à 30 ans

Durée du programme : Les projets en région transfrontalière doivent durer au minimum 4 jours pleins, répartis sur 2 à 4 phases brèves au cours d'une même année civile. Ces projets devront avoir lieu au moins partiellement dans chacun des 2 pays.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 35 maximum (accompagnatrices ou accompagnateurs inclus) s'il s'agit d'une rencontre au domicile du partenaire, 50 participantes ou participants maximum (accompagnatrices ou accompagnateurs inclus) si au moins l'une des phases est prévue en tiers-lieu.

Soutien financier : Une seule subvention par projet peut être accordée, indépendamment du nombre et de la forme des phases.

- Pour les rencontres au domicile du partenaire : forfait pour frais de voyage du groupe qui se déplace, et pour 2 phases maximum ;
- pour les rencontres avec une phase en tiers-lieu : forfait pour frais de voyage, frais de séjour et autres frais des participantes ou participants. Le forfait pour frais de voyage ne sera accordé qu'une seule fois. Le montant de la subvention aux frais de séjour sera calculé sur la base des jours pleins réellement passés ensemble en tiers-lieu (hébergement et repas en commun).

Demande de subvention : Le partenaire qui accueille la première phase du projet dépose une demande de subvention commune pour les participantes ou participants de France et d'Allemagne pour toutes les phases.

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début de la rencontre

Plus d'infos : www.ofaj.org/rencontres-extra-scolaires-transfrontalieres

Contact : Pour les rencontres scolaires et extrascolaires : rt@ofaj.org,
pour les rencontres professionnelles : rt-pro@ofaj.org

Programmes spécifiques



« Cette mobilité a été pour moi un réel moyen d'apprentissage et de promotion sociale. Ma vision de l'Europe s'est aujourd'hui modifiée, cette Europe au service de l'économie est également une institution qui peut jouer un rôle social et favoriser l'émancipation des personnes. »

Loïc, Travail chez le partenaire

Programmes spécifiques pour encourager la diversité des publics



... Échanges spécifiquement conçus pour permettre à des jeunes ayant moins d'opportunités ¹ de séjourner et de travailler en Allemagne afin d'acquérir une expérience personnelle et/ou professionnelle et des connaissances de la langue allemande. Conformément à la définition donnée par la Commission européenne, il s'agit de jeunes confrontés à des difficultés d'ordre socioculturel, économique, ou géographique, des difficultés éducatives, des problèmes de santé, des difficultés liées à des différences culturelles. Une attention particulière est portée aux programmes destinés à des jeunes en situation de handicap.

Âge : Jusqu'à 30 ans (pas de limite d'âge pour les accompagnatrices ou accompagnateurs)

Durée du programme : 4-21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent pour une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées.

Nombre de participantes ou participants subventionnés : 35 s'il s'agit d'une rencontre au domicile du partenaire, 50 s'il s'agit d'une rencontre en tiers-lieu, accompagnatrices ou accompagnateurs inclus. Pour la prise en charge financière de ces derniers, la règle est la suivante : une accompagnatrice ou un accompagnateur pour 5 participantes ou participants peut bénéficier d'un soutien financier.

Soutien financier : Forfait pour frais de voyage (jusqu'à 1,5 fois le taux forfaitaire inscrit dans les Directives de l'OFAJ). Forfait pour frais de séjour jusqu'à 25 € par jour et par personne (en cas d'hébergement en famille, l'OFAJ n'accorde pas de frais de séjour). Forfait pour frais de programme jusqu'à 250 € par jour (10 jours maximum). Subvention supplémentaire et exceptionnelle de 250 € par projet et par jour (10 jours maximum). Forfait pour animation linguistique jusqu'à 150 € par jour (10 jours maximum). Une équipe d'animatrices ou animateurs disposant d'une formation pédagogique spécifique et comprenant 3 personnes maximum peut également être prise en charge. Il existe aussi un soutien financier pour les rencontres de préparation ou d'évaluation.

1 Terminologie officielle de la Commission européenne. La définition complète se trouve dans les Directives de l'OFAJ, annexe 5.2. : www.ofaj.org/directives



... Programme qui encourage la coopération des secteurs scolaire et extra-scolaire. Il s'adresse spécifiquement aux associations et aux établissements scolaires qui s'engagent dans les échanges franco-allemands dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle.

Durée du programme : 4–21 jours. Les jours d'arrivée et de départ comptent comme une journée de programme. La durée minimale du séjour est de 4 jours soit 4 nuitées.

Période de réalisation des projets : Pendant l'année scolaire ou en période de vacances

Nombre de participantes ou participants subventionnés : Jusqu'à 50. La parité des participantes ou participants issus de France et d'Allemagne est souhaitée, la proportion ne doit pas dépasser un tiers/2 tiers.

Soutien financier : Les Directives de l'OFAJ définissent les conditions de subventionnement des projets. Les établissements scolaires peuvent bénéficier des taux en vigueur pour les échanges de jeunes extrascolaires : subvention forfaitaire pour frais de voyage, de séjour et de programme.

Demande de subvention : Directement auprès de l'OFAJ

Critères de sélection : Pendant la phase pilote, seules les rencontres en tiers lieu (hébergement en commun) seront subventionnées. Le partenariat doit être au moins constitué d'un établissement scolaire et d'une association et la demande de subvention doit être déposée conjointement par l'établissement scolaire et par l'association. Le contenu et la réalisation commune du projet franco-allemand sont déterminants. Le projet doit être préparé et réalisé par l'ensemble des partenaires français et allemands.

Date limite de dépôt de dossier : Au plus tard 2 mois avant le début du projet

Plus d'infos : www.ofaj.org/focus

Contact : focus@ofaj.org

Job dans la ville jumelée



... Bourse permettant d'effectuer un stage ou un job dans la ville ou la région jumelée en Allemagne : entreprise, institution, administration.

Âge : 16–30 ans

Durée du programme : 4 semaines

Soutien financier : Bourse de 300 €, 150 € si le logement est gratuit, forfait pour frais de voyage

Date limite d'inscription : 2 mois avant le début du contrat

Plus d'infos : www.ofaj.org/jobs-ville-jumelee

Contact : job-jumelage@ofaj.org

Travail chez le partenaire

... Expérience professionnelle d'un an dans une institution ou une association de jeunesse en Allemagne pour des jeunes résidant de façon permanente en France. L'employeur publie l'offre d'emploi dans ses réseaux et sur le site de l'OFAJ, recrute le jeune et établit un contrat de travail.

Âge : 18–30 ans

Durée du programme : 12 mois

Soutien financier : L'OFAJ soutient la structure d'accueil à hauteur de 800 € par mois. Forfait pour frais de voyage. Une demande de bourse pour un cours de langue avant le séjour de travail peut être étudiée.

Plus d'infos : www.ofaj.org/travail-partenaire

Contact : abp@ofaj.org

Formations pour animatrices ou animateurs



« C'était une expérience très enrichissante : exprimer ses idées, trouver des compromis, gérer les tensions, présenter un projet, en recevoir un retour. »

Émilie, Devenir animatrice ou animateur inter-culturel

Bafa-JuLeiCa

... Programme de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le Bafa et son équivalent allemand, la *Jugend-leiter/in-Card*. Les animatrices ou animateurs peuvent ainsi encadrer des rencontres, franco-allemandes ou internationales, d'enfants et de jeunes dans les 2 pays.

Âge : À partir de 17 ans

Durée du programme : Stage de base – 8 jours en France, Stage pratique – 14 jours effectifs minimum en France dans un centre de vacances, Stage de perfectionnement – 6 à 7 jours en Allemagne

Plus d'infos : www.ofaj.org/bafa-juleica

Contact : bafa-juleica@ofaj.org

Devenir animatrice ou animateur interculturel

... Formation de base bi- ou trinationale permettant aux participantes ou participants d'acquérir les compétences nécessaires pour organiser et animer des rencontres interculturelles de jeunes. L'obtention d'un certificat ainsi que l'enregistrement dans la base de données OFAJ des animatrices ou animateurs sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : Environ une semaine dans chaque pays

Plus d'infos : www.ofaj.org/devenir-animateur

Contact : teamer@ofaj.org

L'OFAJ et ses partenaires organisent également des formations dans d'autres domaines : apprentissage interculturel, coopération internationale des actrices ou acteurs de jeunesse, animation linguistique, devenir animatrice ou animateur interprète.

Rendez-vous sur :
www.ofaj.org/formations-animateurs

Devenir animatrice ou animateur interprète

... Stage préparant des animatrices ou animateurs interprètes – des médiatrices ou médiateurs – à mettre en relation des personnes de langues et de cultures différentes lors de rencontres franco-allemandes. Ces stages sont ouverts à toute personne souhaitant accompagner des rencontres ou formations franco-allemandes en tant qu'animatrice ou animateur interprète, à des animatrices ou animateurs et accompagnatrices ou accompagnateurs de rencontres internationales (scolaires, jeunes, professionnelles ou professionnels, jumelages, voyages d'étude, etc.).

L'obtention d'un certificat ainsi que l'enregistrement dans la base de données OFAJ sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : Formation se déroulant en 2 modules (9 + 4 jours)

Inscription : Les inscriptions se font directement auprès des organisatrices ou organisateurs (coordonnées dans le dépliant « Devenir animatrice ou animateur interprète »).

Plus d'infos : www.ofaj.org/stage-formation-animateurs-interpretes

Contact : animateur-interprete@ofaj.org

Devenir animatrice ou animateur linguistique

... Les stages de formation de base de l'OFAJ et ses partenaires permettent aux participantes ou participants d'aborder les questions et les méthodes de l'animation linguistique en vivant eux-mêmes une rencontre franco-allemande. Les contenus seront transmis suivant une démarche tournée vers la pratique et l'expérience sous forme de simulations, d'ateliers, de jeux, de travail en groupe, de discussions, etc.

L'obtention d'un certificat ainsi que l'enregistrement dans la base de données OFAJ des animatrices ou animateurs sont possibles.

Âge : À partir de 18 ans

Durée du programme : 4 à 5 jours

Date limite d'inscription : 6 semaines avant le début du séjour

Plus d'infos : www.ofaj.org/animateur-linguistique

Contact : animation-linguistique@ofaj.org

Encadrantes ou encadrants de cours tandem

... Ils soutiennent les participantes ou participants français et allemands des cours de langue binationaux extrascolaires dans l'organisation active et efficace de leurs processus d'apprentissage linguistique afin que les participantes ou participants puissent atteindre leurs objectifs.

Ils endossent le rôle de conseillère ou conseiller ou d'entraîneuse ou entraîneur en mettant à disposition des jeunes des outils qui leur permettront d'orienter et d'évaluer leur apprentissage. Ils familiarisent les participantes ou participants avec les principes de la démarche Tandem. Ils définissent un cadre, forment les tandems et accompagnent les participantes ou participants dans leur apprentissage mutuel en tandem franco-allemand, chacune ou chacun devenant tour à tour l'expert dans sa langue maternelle qui raconte, explique, améliore et aide puis l'apprenant de la langue étrangère qui écoute, interroge, répète et applique. Ils indiquent aux partenaires des stratégies pour faciliter leur travail et donnent des conseils individuels.

Plus d'infos : www.ofaj.org/encadrants-de-cours-tandem

Contact : tandem@ofaj.org

Bourse pour cours intensifs d'allemand

... Bourse permettant aux multiplicatrices ou multiplicateurs, qu'ils soient responsables ou animatrices ou animateurs des échanges de jeunes franco-allemands de prendre part pendant plusieurs semaines à un cours de langue intensif en Allemagne.

Âge : Pas de limite d'âge

Durée du programme : 3-4 semaines de cours ou 2 fois 2 semaines
(25 heures/semaine)

Soutien financier : Bourse de 900 € pour 4 semaines, 675 € pour 3 semaines, forfait pour frais de voyage

Date limite d'inscription : 2 mois avant le début du cours

Plus d'infos : www.ofaj.org/cours-intensifs-dallemand

Contact : cours-intensif@ofaj.org

Soutien pédagogique et linguistique



« Cette publication est fort intéressante et convient totalement à notre travail qui consiste à faire découvrir aux enfants la diversité culturelle de nos sociétés. »

Sarah, L'année en fête(s) !

Conseillère ou conseiller inter- culturel

... Conseillère ou conseiller pouvant soutenir les organisatrices ou organisateurs d'échanges dans la conception de programmes franco-allemands ou trinationaux. Il écoute, répond, informe et donne des conseils pratiques. Il peut intervenir dans toutes les phases du projet : planification, préparation, réunions d'équipe pendant la rencontre de jeunes ou dans le cadre de séminaires d'évaluation.

Soutien financier : 180 € par jour pour 2 jours maximum, forfait pour frais de voyage

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début de la mission

Plus d'infos : www.ofaj.org/conseil

Contact : conseiller-interculturel@ofaj.org

Base de données OFAJ des animatrices ou animateurs

... Elle permet d'identifier des animatrices ou animateurs de rencontres interculturelles, des animatrices ou animateurs linguistiques et des animatrices ou animateurs interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ ainsi que des diplômées ou diplômés Bafa-JuLeiCa. S'ils le souhaitent, les organisatrices ou organisateurs de rencontres peuvent solliciter des animatrices ou animateurs ayant de l'expérience avec différents types de publics ou disposant de compétences spécifiques pour accompagner un projet. On y trouve également des animatrices ou animateurs qualifiés pour organiser des rencontres trinationales.

Plus d'infos : teamer.dfjw.org/fr/base-de-donnees-animateurs

Contact : animateurs@ofaj.org

Subventions pour cours de langue pour enfants, jeunes et adultes

... Soutien financier pour l'apprentissage des langues. Les jardins d'enfants, comités de jumelage, mairies, associations de parents d'élèves, écoles primaires et maternelles, MJC, associations, etc., peuvent déposer une demande de subvention.

Soutien financier : 10 € maximum par heure de cours et par groupe (3-12 ans). 8 € pour les plus de 12 ans

Date limite de dépôt de dossier : Mois de novembre

Plus d'infos : www.ofaj.org/cours-dallemand-enfants,
www.ofaj.org/cours-allemand-extra-scolaires

Contact : cours-langue@ofaj.org

Préparation linguistique et interculturelle de l'échange



... Soutien financier de l'OFAJ qui a pour but de familiariser les jeunes avec la langue et la culture du pays voisin et de les sensibiliser à des situations interculturelles en vue d'un échange.

Durée du programme : 100 heures maximum (séminaire d'un week-end, cours du soir, cours sur une journée ou sur plusieurs jours)

Soutien financier : 10 € par heure de cours

Date limite de dépôt de dossier : 3 mois avant le début des cours

Plus d'infos : www.ofaj.org/preparation-linguistique

Contact : cours-langue@ofaj.org

Évaluation des rencontres internationales de jeunes



... Outil permettant aux organisatrices ou organisateurs de rencontres de jeunes d'évaluer plus précisément comment les participantes ou participants ont vécu ces rencontres. L'outil d'évaluation aide également à savoir si les objectifs fixés ont bien été atteints.

Plus d'infos : www.i-eval.eu

Blog interculturel



... Outils pédagogiques, informations sur les relations franco-allemandes, jeux sur l'apprentissage linguistique, nouvelles études, publications et manifestations : ce blog interculturel contient de nombreux conseils pratiques sur l'organisation de rencontres. Il permet aussi d'échanger entre collègues.

Pour lire le blog : www.bloginterculturel.ofaj.org

La valisette franco-allemande



... À l'aide de différentes activités ludiques, la valisette franco-allemande propose un premier contact avec la langue et la culture du pays voisin. En plus de la découverte de l'autre langue, il s'agit surtout de sensibiliser à l'interculturalité. En dépassant la dimension franco-allemande, les jeunes enfants pourront vivre et ressentir la diversité linguistique, culturelle et personnelle. Les 2 marionnettes Tom et Lilou animent les différentes activités de la valisette qui peut être utilisée dans les écoles maternelles et dans un cadre extra- ou périscolaire.

Des formations spécifiques sont proposées à celles ou ceux qui, au sein de leur établissement, désirent utiliser la valisette pour emmener les enfants vers le pays voisin.

Plus d'infos : valisette.ofaj.org et www.ofaj.org/valisette-franco-allemande

Contact : apprentissage-precoce@ofaj.org

L'animation linguistique



dans les rencontres franco- allemandes de jeunes

... Guide pratique pour organisatrices ou organisateurs de rencontres. L'animation linguistique est devenue incontournable pour des publics très variés (élèves, personnel qualifié, apprenties ou apprentis, etc.) et pour tout type de rencontre (sport, culture, éducation formelle, rencontre trinationale, etc.). Elle favorise la communication verbale et non verbale dans les échanges et aide à surmonter les difficultés de compréhension de la langue du partenaire. Elle permet de créer une dynamique de groupe. Les bases de l'animation décrites dans le guide sont enrichies d'une partie pratique consacrée aux jeux et aux activités linguistiques. Les descriptions sont rédigées dans les 2 langues et un tableau récapitulatif facilite le choix des activités.

Plus d'infos : www.ofaj.org/animation-linguistique-rencontres

Contact : animation-linguistique@ofaj.org

La préparation interculturelle et linguistique de l'échange



... Guide pour organisatrices ou organisateurs de rencontres. Il contient du matériel de cours avec des exemples pratiques pour préparer la rencontre. L'objectif est de donner aux participantes ou participants quelques outils et de leur montrer qu'ils peuvent communiquer avec peu de moyens linguistiques.

Plus d'infos : www.ofaj.org/preparation-interculturelle

Tête à tête – Supports pour le travail linguistique en tandem



... Brochure avec fiches de travail et guide pratique pour l'apprentissage linguistique en tandem. Il s'adresse à toutes celles ou ceux qui mènent et accompagnent des cours de langue en tandem avec des jeunes.

Plus d'infos : www.ofaj.org/tete-tete-supports-travail-linguistique-tandem

Contact : tandem@ofaj.org

L'année en fête(s) ! – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants



... Brochure destinée à toutes celles ou ceux qui ont affaire à des enfants de 4 à 10 ans, à utiliser en classe ou à la maison. Elle contient des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles en lien avec des moments festifs en France et en Allemagne. Du carnaval au calendrier de l'Avent en passant par la fête de la Musique, les enfants découvrent de nombreuses coutumes et traditions.

Brochure à télécharger : www.ofaj.org/l-annee-en-fetes

Contact : apprentissage-precoce@ofaj.org

Vade-mecum pédagogique – L’histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes



... Vade-mecum destiné à des organisatrices ou organisateurs de rencontres de jeunes. L’objectif principal est de montrer comment l’histoire et la mémoire peuvent être les instruments d’une éducation à la paix et d’une formation citoyenne dans un contexte européen.

Brochure à télécharger : www.ofaj.org/histoire-memoire-rencontres-jeunes

Contact : pedagogie@ofaj.org

Glossaires OFAJ



... Dictionnaires spécialisés conçus pour encourager et faciliter la communication dans les rencontres franco-allemandes de jeunes. Les thèmes abordés sont les métiers, les sports, les loisirs et les sujets de société à dimension européenne. L’utilisation de ces glossaires implique de disposer déjà d’un certain bagage linguistique.

Tous les glossaires sont téléchargeables. Certains titres sont disponibles gratuitement auprès de l’OFAJ (brochure ou CD-ROM). Les glossaires sont intégrés progressivement dans l’**application Movidico** téléchargeable sur Google Play ou sur l’App Store.

Plus d’infos : www.ofaj.org/glossaires

Consultez Movidico sur www.mobidico.ofaj.org

Publications spécialisées

... Le secteur Recherche et Évaluation publie régulièrement les résultats des groupes de recherche franco-allemands qu’il soutient.

Ils sont consultables à l’adresse suivante :
www.ofaj.org/recherche-et-evaluation.html

L'offre complémentaire

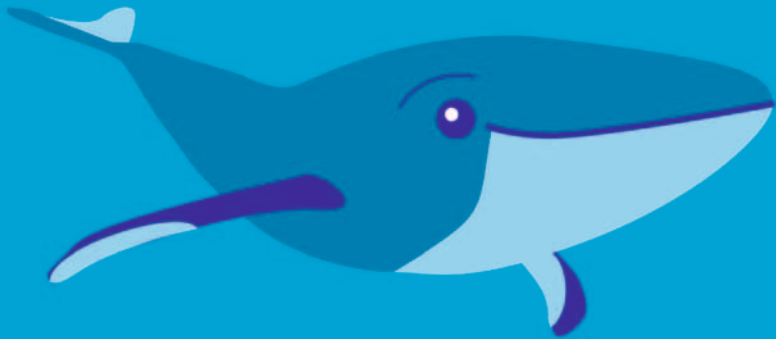
pour les jeunes

... L'OFAJ propose aux jeunes une multitude de programmes pour participer à un échange franco-allemand : centres de vacances, cours de langue bi-nationaux, job dans la ville jumelée, chantiers et Volontariat Franco-Allemand pour n'en citer que quelques-uns.

Vous trouverez de plus amples informations sur Internet à l'adresse www.ofaj.org et dans les brochures :

- Offres pour enfants et jeunes ;
- Offres pour jeunes adultes.

Vous pouvez commander ces brochures gratuitement auprès de l'OFAJ : www.ofaj.org/demande-documentation



MOBIDICO

Perdu en Allemagne ? Le Mobidico en poche, vous aurez toujours le vocabulaire nécessaire avec vous !

L'OFAJ a développé pour les jeunes effectuant un séjour dans le pays voisin une application leur permettant d'avoir sur eux le vocabulaire de tous les jours ainsi que du vocabulaire spécialisé dans les domaines culturels et sportifs et pour certains métiers.

Il suffit de télécharger l'application sur le Google Play ou l'App Store :



Consultez Mobidico en ligne : www.mobidico.ofaj.org

Plus d'infos : www.ofaj.org/mobidico

L'OFAJ sur le Net



www.ofaj.org



www.facebook.com/ofaj.dfjw



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.instagram.com/ofaj_dfjw



www.youtube.com/OFAJDFJW



www.snapchat.com/add/ofaj_dfjw

